



REPONSE A L' UFAP

A la lecture du compte rendu fait par le syndicat local UFAP, suite au dernier CTS, le syndicat local **FORCE OUVRIERE** se devait de faire une petite mise au point.

Le syndicat local **FORCE OUVRIERE** a voté contre l'instauration de cette fameuse volante voulue par l'UFAP, pour le service 12 heures, le revendique et l'assume !

Contrairement à ce que vous prétendez, **FORCE OUVRIERE** n'est pas le « syndicat patronal », et nous n'avons aucun pouvoir de décision. Cette dernière a été prise par le chef d'établissement, seul, puisque le CT n'est plus paritaire.

Ne vous trompez pas de cible?

Mais il est vrai qu'à **FORCE OUVRIERE** on tente de préserver le dialogue social, qui se veut constructif, avec la direction locale.

Aujourd'hui, 10 ans après la mise en place d'un service 12h qui fonctionne bien, l'UFAP se réveille et veut mettre en place une volante qui non seulement n'apporte rien mais qui en plus va à l'encontre des desideratats de la majorité des agents concernés.

En 2011 et 2016, La charte des temps n'a pas fait apparaître cette volante. Pire, à l'UFAP, syndicat local majoritaire, à l'époque vous l'avez signée alors que vous pouviez la faire modifier. **FORCE OUVRIERE** ne siégeait pas !

L' équilibre des heures auquel vous faites référence ne peut être ! Et pour cause: comment peut-on comparer 2 services différents, avec un nombre d'heures exigibles annuelles différent?

un service 3/2 dit en « boule à 2 mois » et un service longue journée dit en « boule dynamique » et « pfna avec 40 jours de congès annuels?

Forcément cela crée des différences.

La volante a pour unique but de faire baisser les heures du service 12 h mais ne favorise pas le service 3/2 puisqu'un agent en longue journée 12 h génère un repos pour un agent en 3/2.

FORCE OUVRIERE ne tire aucun intérêt de cette situation contrairement à ce que vous prétendez. C'est plutôt l'intérêt de L'UFAP qui tient à son service Matin/Nuit et est plutôt hostile au service 12 heures !